

Lutter contre le décrochage
Une expérience originale : laisser le choix aux élèves des compétences à travailler
Contribution du collège Le Savouret à Saint Marcellin (38) / dispositif « Second souffle »

Un pari gagnant

L'échec de certains élèves, malgré l'accompagnement proposé sous la forme de remédiation, consolidation, etc., mène nombre d'entre eux au décrochage. **Leur permettre d'approfondir les disciplines dans lesquelles ils sont en réussite** (ou le moins en difficulté) **peut leur redonner confiance et les "accrocher" à l'École.**

Le collège Le Savouret à Saint Marcellin (38) propose un dispositif qui permet aux élèves en voie de décrochage, en classes de 6^{ème} et 5^{ème}, de sortir de classe 1 à 2 heures par semaine **dans une ou plusieurs disciplines de leur choix pour laquelle/lesquelles il leur est possible de progresser.** Ce dispositif s'inscrit dans l'accompagnement personnalisé. Les élèves sont regroupés par 3 ou 4, en parallèle du reste de la classe, pour approfondir la discipline choisie, revoir une notion abordée en classe entière, préparer une évaluation, etc.

Le pari est de ne pas proposer à ces élèves un accompagnement personnalisé dans les disciplines dans lesquelles ils sont le plus en difficulté (« *Passer de 4 de moyenne à 6, c'est certes un progrès mais c'est toujours mauvais* », parole d'élève) mais au contraire, de jouer la carte de leurs compétences et de leur laisser le choix de la discipline qu'ils souhaitent améliorer. Ces élèves étaient en difficulté dans les **matières choisies** (moyenne 7-10, ou niveau 2 de compétence) mais il s'agissait de disciplines qu'ils appréciaient, dans lesquelles ils étaient le moins en difficulté et **pour lesquelles la barre symbolique de la moyenne ou l'évaluation de compétence au niveau satisfaisant (niveau 3) étaient atteignables.**

En fin de dispositif, les résultats ont été très positifs : recul de l'absentéisme et augmentation sensible des résultats dans les disciplines choisies (passage à 10 et plus ou niveau 3).

Ce dispositif est une première étape vers une reprise de confiance en soi permettant aux élèves de réussir et d'engager alors des efforts nécessaires pour améliorer les résultats des disciplines dans lesquelles ils sont encore plus en difficulté.

Mise en place du dispositif

- Repérage des élèves par les Professeurs principaux et le Conseiller Principal d'Education en fin d'année N-1 et en début d'année N (cf. focus);
- Entretiens individualisés menés par le Principal-adjoint, le Conseiller Principal d'Education et, parfois, le Professeur principal pour présenter le dispositif aux élèves ;
- Prise de contact avec les familles ;
- Recrutement des professeurs volontaires et réunion de présentation de l'esprit du dispositif ;

- Accompagnement personnalisé sous la forme de barrettes ;
- Groupe très restreint ;
- Evaluation quasi-hebdomadaire pour permettre aux élèves de mesurer et de constater rapidement les progrès ;
- Regroupement régulier des professeurs du dispositif et nombreux échanges avec les équipes pédagogiques pour assurer un lien ;
- Séance de travail sur la confiance en soi avec le Conseiller Principal d'Education, l'assistante sociale et l'infirmière scolaire

Focus sur le repérage des élèves en fin d'année N-1 ou en fin de trimestre :

Lors des conseils de classe du troisième trimestre de 6^{ème}, des recommandations sont rédigées pour les équipes pédagogiques de l'année suivante (aménagements à mettre en œuvre, points à envisager, etc.) et pré-identifient les élèves présentant des signes de décrochage et pourraient bénéficier du dispositif.

Cette liste d'élèves est envoyée aux professeurs principaux en fin d'année (pour les 6^{ème}) ou en fin de trimestre (pour les 5^{ème}) afin qu'ils renseignent **une liste de signaux** :

- Attitude en classe face au travail : agitation, stratégie d'évitement ou refus
- Observation d'un changement brutal d'attitude pendant l'année
- Relation aux autres
- Capacité de l'élève à travailler en équipe
- Maîtrise de la langue orale
- Maîtrise de la langue écrite
- Facilités d'expression
- Organisation du travail personnel
- Observation d'une chute brutale des résultats
- Niveau scolaire par rapport au reste de la classe
- Image de soi : positive ou négative
- Dynamisme : passivité ou participation
- Projet professionnel et/ou scolaire, si connu
- Relations avec la famille

Les Assistants d'éducation sont également associés à ce repérage d'élèves et complètent l'analyse des situations avec les signaux suivants :

- Assiduité
- Ponctualité
- Attitude hors de la classe

C'est le **croisement** de tous ces signaux qui permet à la CPE, à l'Infirmière scolaire et à l'Assistante sociale de définir la liste des élèves qui seront reçus en entretien pour leur proposer le dispositif « second souffle ».